

Mangas : une année record menacée par le phénomène du scantrad ?

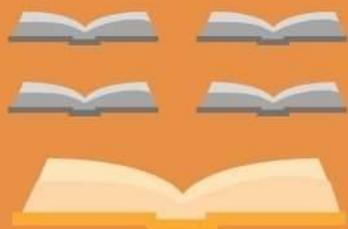
2020 est une année record pour le monde du manga avec plus de 23 millions d'exemplaires physiques vendus dans la francophonie. En parallèle, le scantrad, phénomène illégal faisant référence à un manga qui a été scanné et traduit depuis sa langue originale vers une autre, demeure toujours et menace l'édition.

Le manga en forme en 2020 !

En dépit de la pandémie, les chiffres du manga sont toujours aussi **impressionnants**. À l'instar du monde de la bande dessinée qui connaît en France une **croissance de 9% de volume vendus en 2020**, le manga inscrit une croissance de 18%, inattendue compte tenu du contexte sanitaire. Les données recueillies par le panéliste américain [GfK](#) sont formels : l'année 2020 est une année record. **53,9 millions d'exemplaires** de bandes dessinées ont été vendus en France.

LE MARCHÉ DE LA BANDE DESSINÉE ET DU MANGA EN FRANCE EN 2020

ÉTUDE DE GFK



UN LIVRE SUR CINQ
ACHETÉ EN FRANCE EST
UNE BD.

42% DES BANDES
DESSINÉES ACHETÉES
SONT DES MANGAS

EN 2020 EN FRANCE



+18%



LA VENTE DE VOLUME
PHYSIQUE DE MANGA A
AUGMENTÉ DE 18% !



+23M DE MANGAS
VENDUS EN 2020 !

Naruto : une année 2020 de folie !

Cette bonne forme du marché du manga s'illustre, entre autres, par le succès de Naruto en 2020, même plusieurs années après la fin de sa sérialisation. Créé par Masashi Kishimoto, c'est tout simplement un des cartons de l'année 2020 ! Avec quasiment **1,2 million d'exemplaires francophones vendus**, il fait presque deux fois mieux que lors de l'année précédente (667 650 exemplaires vendus). En termes de chiffres, cela donne un tome vendu toutes les trente secondes. De nombreuses personnes se sont lancées dans l'aventure de Naruto en 2020 : 127 850 tomes 1 ont été vendus sur cette période, soit **le manga le plus vendu de 2020 en France** ! La série s'étant arrêtée en 2016, l'exploit n'en est que plus grand et montre à quel point Naruto est une œuvre cultissime dans le monde du manga. L'éditeur français Kana se félicite de ce succès sur Twitter, en offrant à ces fans des chiffres épatants !



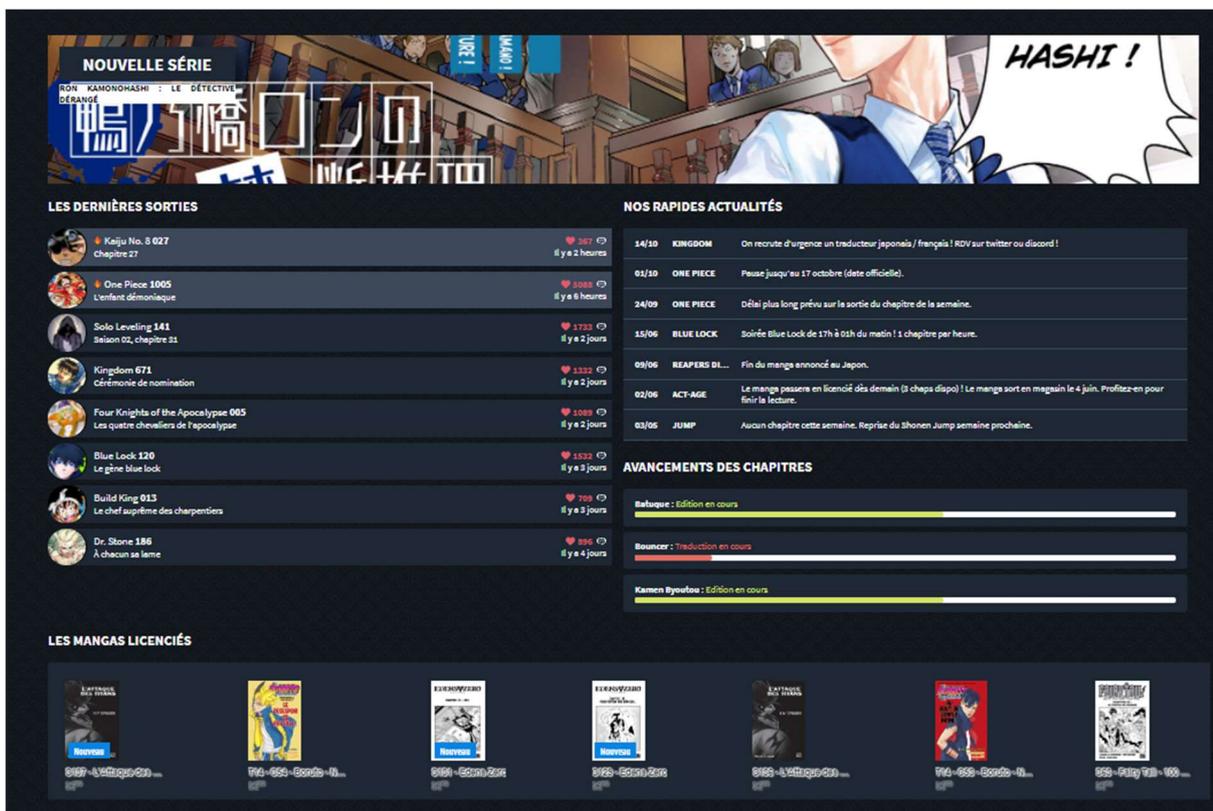
Le phénomène du « Scantrad » : une menace pour ce marché florissant ?

« Ils gagnent très bien leur vie sans remonter aucun droit aux auteurs et aux éditeurs », Christel Hoolans, directrice générale de Kana

Même si les ventes n'ont jamais été aussi hautes en France, le **phénomène du scantrad** constitue toujours une **menace pour les éditeurs**, dans l'Hexagone comme au Japon. Ce phénomène fait référence à un manga qui a été scanné et traduit depuis sa langue originale vers une autre. Ces scans sont **disponibles gratuitement sur internet** sur des sites regroupant des nombreuses séries. Ces pratiques datant des années 90 sont totalement illégales et certains éditeurs se sentent même menacés par ces pratiques. Christel Hoolans, directrice générale de [Kana](#) et Le Lombard, pour une interview de [Livre Hebdo](#), dénonce ces portails pirates « *qui gagnent très bien leur vie sans remonter aucun droit aux auteurs et aux éditeurs* ». En effet, certains sites peu scrupuleux n'hésitent pas à placer de nombreuses publicités afin de dégager des revenus de ces pratiques illégales.

Mais comment en est-on arrivé là ? La raison est simple : une **forte carence dans l'offre légale physique**. Dans les années 90, les œuvres n'étaient que très peu distribuées en dehors du Japon. De

plus, les mangas sont traditionnellement prépubliés par chapitre dans des magazines japonais, avant d'être vendus en volumes reliés. Pour suivre au plus près cette temporalité (hebdomadaire, mensuelle ou bimensuelle), les pirates scannent ces chapitres et les traduisent ensuite en français (ou se contentent de traduire les scans américains). Pendant longtemps, les scans ont été les **seuls moyens pour un fan français d'accéder à ses contenus favoris**. Aujourd'hui, des groupes de fans (des « teams ») se sont organisés pour produire de façon plus industrielle ces scans. Cependant, parmi toutes ces pratiques peu scrupuleuses, certaines teams appliquent un « **code éthique** ». Bien que parfaitement au courant de l'illégalité de leurs actes, ils ne diffusent **que des œuvres encore indisponibles en France**. Ainsi, ils ne se lancent plus dans de nouvelles séries si elles ont déjà reçu une licence. Pour celles qui le deviennent, les chapitres sont supprimés au fur et à mesure. Seules les séries non licenciées restent disponibles en intégralité. Le but de ces teams plus « éthique » est de **proposer aux fans français des séries qui n'existent pas encore en France** et si elles le sont, de leurs **proposer les chapitres le plus rapidement possibles après la sortie japonaise**. Selon eux, s'ils le font c'est parce qu'aucune réelle offre légale n'existe encore. Cependant, quelles que soient les intentions de ces personnes, leurs actes sont toujours illégaux, et ils s'exposent à des **sanctions pour viols de droits d'auteurs**. Malgré tous les efforts des éditeurs français, rien ne leur permet vraiment de contrôler ces pratiques, car les serveurs ou les personnes en charge de ces sites sont presque tout le temps à l'étranger, où les injonctions n'ont pas de suite.

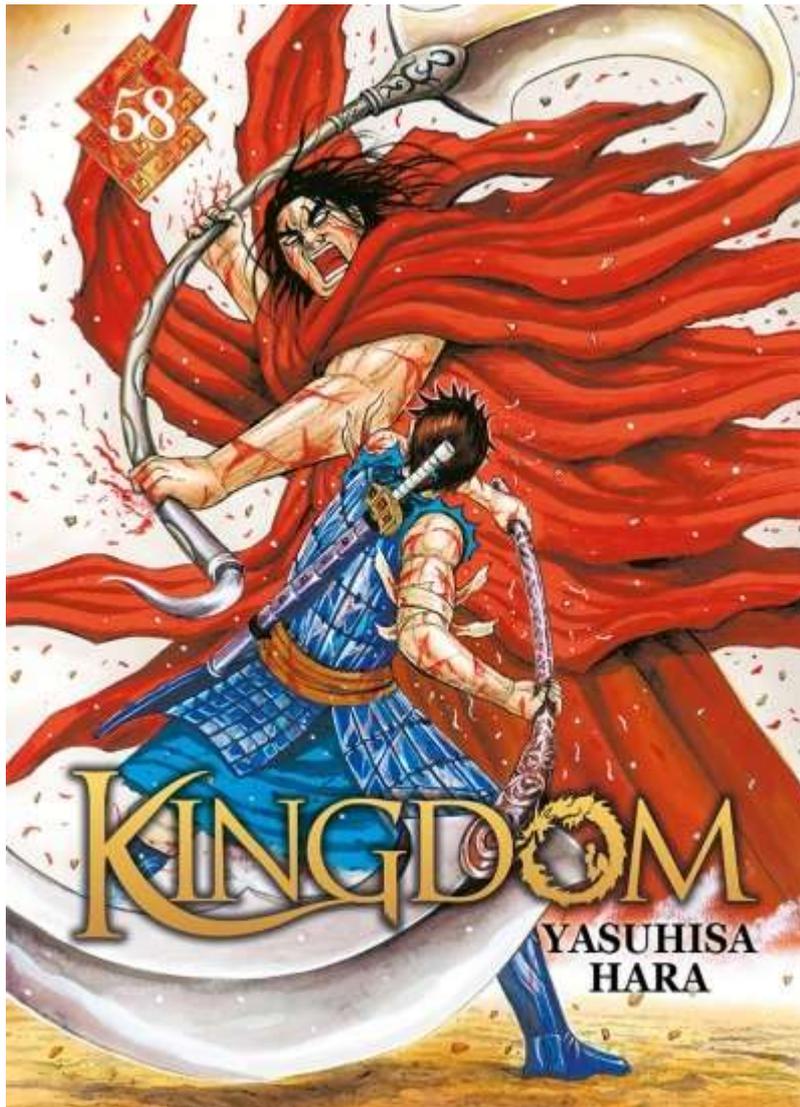


Page d'accueil d'un site de scantrad dit « éthique »

Les arguments en faveur du scantrad

Un des arguments des amateurs de scantrad est qu'il permettrait de **faire découvrir ou de populariser des œuvres auprès du public**, dont une partie se tournerait ensuite vers l'achat de mangas papier. Les éditeurs ne sont pas tous de cet avis puisqu'ils n'existent aucune étude conformant ou infirmant un possible lien entre popularité en scan et nombre de ventes. De nombreuses séries

ont cependant pu voir le jour en France grâce au soutien des fans sur les réseaux. Ceux ayant reçu le plus de soutien ont vu leurs ventes être à la hauteur des espérances des éditeurs. Par exemple, la série **Kingdom**, réputée impubliable sur le marché français à cause de son grand nombre de tomes existant doit son essor à sa publication des éditions [Meian](#). Face à cette prise de risque et face au bide annoncé, cette série cartonnant au Japon (2e plus grosse vente là-bas), suggère un volume de ventes par tome autour des 5 000 exemplaires en moyenne. La série semble donc **rentable pour son éditeur, répond à une demande de longue date** de nombreux lecteurs et **propose une stratégie innovante d'abonnement** en communiquant de manière efficace. C'est pourquoi certaines maisons d'éditions avouent que le scantrad ne nuit pas tant que ça aux ventes des mangas papier en France. En revanche, **le piratage freine le développement du marché numérique légal**, qui a beaucoup de mal à démarrer.



©Kingdom – 2006 – Yasuhisa Hara – Édition Shūeisha (Japan) – Édition Meian (France)

Les offres numériques légales

Pour répondre aux **envies d'immédiateté** des lecteurs, les éditeurs français ont eu l'idée de recourir au simultrad. Cela consiste tout simplement à proposer une **traduction légale de chapitre en simultané** (ou presque) avec la sortie japonaise. Les éditeurs ou encore la plateforme française [lzneo](#) proposent au lecteur d'acheter légalement pour 0.89€ un chapitre. Encore une fois, cette solution n'est pas forcément considérée comme alléchante par les lecteurs, car elle n'apporte **pas de plus-value** par rapport à un site pirate proposant le même chapitre, en même temps, mais de manière gratuite, malgré le côté illégal de la chose. **Les prix pratiqués paraissent encore trop élevés** aux yeux de certains. En effet, un coût entre 50 centimes et 1€ peut très vite revenir excessivement cher lorsque l'on sait que de nombreuses séries dépassent les 300 chapitres. Ainsi, un fan suivant plusieurs séries à la fois ne peut pas se permettre de dépenser de telles sommes.

Dans le domaine des **offres gratuites**, la maison d'édition japonaise Shûeisha a tenté sa chance début 2019 avec [Manga Plus](#), un site publiant des traductions en anglais et en espagnol des derniers chapitres de ses magazines de prépublication, notamment le mythique **Weekly Shônen Jump**. Cette plateforme propose aussi des séries disponibles uniquement en numérique, avec en figure de proue le nouveau hit *Spy x Family*, qui figure dans le top 10 des mangas les plus vendus en 2020 au Japon avec seulement 6 volumes.

The image is a promotional graphic for the Manga Plus app. On the left, a smartphone screen displays the app's interface, featuring a 'LATEST UPDATES / PAST 24h' section with four manga covers: One Piece, Demon Slayer: Kimetsu no Yaiba (chapter #007), My Hero Academia (chapter #007), and another manga. On the right, a red background contains the text 'SIMULTANEOUS RELEASE WITH JAPAN!' in large white letters, followed by 'Read the latest chapters of the best manga simultaneously with Japan.' Below this text are illustrations of Luffy from One Piece and Deku from My Hero Academia.

L'application Manga Plus permet de lire en simultané avec le Japon les nouveaux chapitres de nombreuses séries.

Vers un « Netflix du manga » ?

Une **plateforme unifiée semblable à Netflix** semble se rapprocher d'une solution selon de nombreux fans de mangas. Cette solution répondrait plus aux **habitudes de consommations** des fans et pourrait donc peut-être **faire chuter la consommation illégale**. D'autant plus que depuis 2018 au Japon, **les ventes et la consommation numérique ont dépassé les ventes papier de mangas**, un cap historique pour le secteur. Il existe au Japon de nombreuses applications pour smartphone en lien avec les mangas et environ 30 % d'entre elles sont gratuites. Un véritable commerce s'est donc développé autour de l'édition numérique de mangas, sans compter l'attrait que ces applications

représentent pour les annonceurs. Suite à ce **nouveau mode de consommation** (lecture sur portable), le Japon s'organise pour **lutter contre le piratage informatique**. Cinq grandes sociétés productrices de mangas et jeux vidéo (Animate Corporation, Kadokawa Corporation, Kodansha Co. Ltd, Shueisha Co. Ltd et Shogakkan Co. Ltd) se sont rassemblées sous le nom de « Japan Manga Alliance » pour réfléchir à ces questions.

Malheureusement, en France, les éditeurs se heurtent à l'**exclusion des mangas des formules d'abonnement**, sur demande des éditeurs japonais. La croissance du secteur numérique a donc du mal à décoller.

SOURCES :

Dossier Manga : la tentation du made in France, par Benjamin Roure pour Livre Hebdo

BANDE DESSINÉE Le manga conserve la forme, par Benjamin Roure pour Livre Hebdo

<https://www.lefigaro.fr/medias/le-manga-atteint-de-nouveaux-sommets-en-france-20200131>

<https://www.lettresnumeriques.be/2018/08/24/le-marche-numerique-du-manga-au-japon/>

<https://www.journaldujapon.com/2020/01/21/bilan-manga-2019-ventes-au-japon-du-neuf/>

<https://www.journaldujapon.com/2020/04/19/bilan-manga-2019-ventes-en-france-lextraordinaire-ascension/#:~:text=Avec%20350%20millions%20de%20livres,%C3%A9coul%C3%A9s%2C%20deux%20sont%20des%20mangas%20!>

<https://www.booska-p.com/geek/new-naruto-le-manga-le-plus-vendu-en-france-en-2020-n138368.html>